

Ça concerne tout le monde

Les logements sociaux sont rares.

Les gouvernements ne construisent plus de HLM depuis 1994 et ils n'investissent qu'au compte-goutte dans de nouveaux logements coopératifs ou sans but lucratif.

Les logements sociaux sont d'autant plus précieux dans un contexte où les promoteurs immobiliers ne construisent à peu près plus de logements locatifs et que les loyers sont de plus en plus chers dans ceux qui existent déjà.

C'est donc à la fois pour les ménages qui demeurent présentement en logement social, mais aussi pour ceux qui en auront besoin à l'avenir que **le FRAPRU demande que le gouvernement fédéral s'engage sans plus tarder** à garantir la poursuite de ses subventions aux logements sociaux existants.



Pour en savoir plus long...

En tant que locataire d'une coopérative, vous pouvez joindre votre comité logement pour en savoir plus long.

Parlez-en aussi avec votre voisinage et à la prochaine assemblée générale. Surveillez le journal local, pour être au courant des activités organisées à ce sujet.

Pour discuter du cas de votre coop ou encore pour participer à cette campagne du FRAPRU demandant **le maintien des subventions fédérales dans les logements sociaux existants**, contactez votre comité logement :

VOTRE COMITÉ LOGEMENT

Pour en savoir plus long :
defendonsnoslogements.ca

COOP D'HABITATION

Ottawa vous laissera-t-il tomber?

Vous habitez dans une coopérative d'habitation réalisée entre 1986 et 1992, grâce au Programme fédéral des coopératives d'habitation avec Prêt Hypothécaire Indexé (PHI) ?
Votre loyer ou celui des voisins est subventionné à 25 % du revenu ?

Savez-vous que les subventions de supplément au loyer, versées pour diminuer les loyers des membres à faible revenu, sont financées très majoritairement par le gouvernement fédéral et que cette aide n'est pas éternelle? Savez-vous qu'elle va arriver très bientôt à sa fin?

Ça vous concerne !



Le problème

Dès le départ, votre coopérative a reçu de l'aide du gouvernement fédéral pour en permettre la réalisation.



Elle a aussi signé une entente à long terme, cette fois avec la Société d'habitation du Québec (SHQ), pour l'obtention de suppléments au loyer destinés à ses membres à plus faible revenu. Cela leur permet de payer des loyers correspondant à 25 % de leur revenu.

Bien que ces subventions soient gérées par la SHQ, **elles sont subventionnées à 75% par Ottawa**. À la fin de l'hypothèque de votre coopérative, le gouvernement fédéral mettra fin à cette contribution.

Le gouvernement québécois, responsable de la SHQ, acceptera-t-il de payer 100 % de cette facture, alors qu'il n'en assume présentement que 25 %? Si oui, réclamera-t-il que les locataires à faible revenu paient un loyer plus élevé que maintenant?



Le choc pourrait être dur.



...en chiffres

D'autres types de logements sociaux seront affectés par la fin des subventions à long terme du gouvernement fédéral.

C'est le cas de tous les HLM, ainsi que de logements coopératifs et sans but lucratif réalisés à d'autres moments.

Au total, le nombre de logements touchés atteint 127 000, ce qui représente 85 % de tous les logements sociaux du Québec.

La plupart sont habités par des locataires à faible revenu.

Des ensembles qui ont vieilli

Comme les logements coopératifs datent de plusieurs décennies, ils ont besoin de rénovations majeures, souvent très coûteuses. C'est pour y faire face que les coops comme la vôtre ont constitué des réserves de remplacement. Dans bien des cas, ces réserves s'avèrent cependant insuffisantes pour procéder rapidement à tous les travaux nécessaires. **Les immeubles et les logements se dégradent** donc, au détriment des conditions de vie des locataires et de la durée de vie des bâtiments.

Pourquoi le gouvernement fédéral ne mettrait-il pas sur pied dès maintenant **un programme permettant aux coops de remettre en bon état leurs immeubles**, comme il l'a fait de 2009 à 2011 ?

